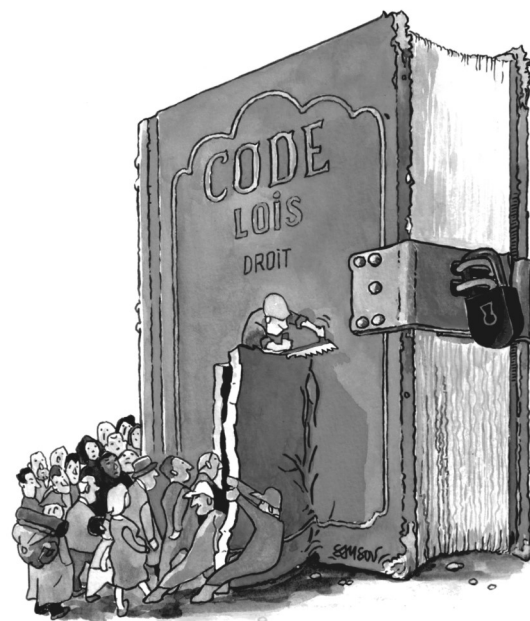


# FORMATION

## Accéder au droit et s'orienter dans les démarches juridiques

Avec Delphine GAVEND,  
Juriste et formatrice en droit rural

Le lundi 19 février à Annecy  
De 9h à 17h



Une formation organisée avec le Comité d'Action Juridique 74

## COMPRENDRE LE DROIT ET SE LE RÉAPPROPRIER

### Le Comité d'Action Juridique de Haute-Savoie

Partant du constat de l'importance du droit dans l'exercice de notre profession et, plus largement, dans le milieu rural, des paysans issus de la Confédération paysanne, se sont réunis au sein du Comité d'Action Juridique (CAJ) de Haute Savoie. Ces personnes, réparties sur l'ensemble du département et ayant participé à des formations juridiques, sont prêtes à s'investir aux côtés de toutes personnes, syndiqués ou non, pour que le droit soit un instrument concret de défense des paysans.

Le CAJ a pour objectif la réappropriation du droit par les paysans et les acteurs du monde rural, que ce soit dans son application ou dans son élaboration. A la différence d'un service juridique classique, il souhaite impliquer les individus dans la résolution de leurs problèmes juridiques, et défendre ce qui leur semble juste, en utilisant la législation existante. Le but du CAJ n'étant pas d'exacerber les conflits, mais de tenter, le plus souvent possible et après discussion avec la personne, une médiation.

**Cette formation est destinée à toutes personnes souhaitant s'impliquer dans l'équipe de bénévoles du CAJ, aux assesseurs des TPBR, et à toutes personnes désirant se réapproprier le droit et comprendre ses mécanismes.**

L'objectif de cette formation est de vous donner les clés pour vous orienter parmi les sources d'informations, les dispositifs d'accès au droit, les instances judiciaires et de connaître les différents chemins de résolution d'un problème juridique (médiation, conciliation, procédures,...).

COMITÉ  
d'ACTION  
JURIDIQUE  
HAUTE-SAVOIE



CONFÉDÉRATION PAYSANNE DE  
HAUTE-SAVOIE

Maison de l'agriculture  
52 Avenue des Iles  
74994 ANNECY Cedex 9



# PROGRAMME DE LA FORMATION

## LE MATIN

Qu'est-ce que le droit ? Dans la vie quotidienne, notion d'évolution du droit.

Différentes conceptions de l'accès au droit : quelles différences entre les conseils d'un avocat, un service juridique, le CAJ ...

**Le Comité d'Action Juridique : Un outil au service du droit**

Origine, fondements et méthodologie de travail : outils, fonctionnement, pratiques

---

## L'APRES-MIDI

Outils et méthodes de recherche de données juridiques

Que fait-on après ? Appréhender les chemins de résolution d'un conflit : moyens non judiciaires (médiation « communautaire », arbitrage ...) et judiciaires (conciliation, médiation, procédure contentieuses).

Comprendre les **procédures judiciaires**, et le fonctionnement des **tribunaux** (exemple du tribunal des baux ruraux et du tribunal administratif).

### Renseignements / Inscriptions

Victoria GAVILLET (animatrice)

Au 04 50 88 18 47

ou par mail [conf74@orange.fr](mailto:conf74@orange.fr)

Date limite d'inscription : 14 février 2018

